

Le tableau 4.17 donne une répartition provinciale du nombre et de la proportion de personnes ayant déclaré l'anglais ou le français comme langue maternelle. Les gains relatifs de l'anglais comme langue maternelle pendant la période 1971-76 sont survenus principalement dans les provinces de l'Ouest au détriment d'autres langues telles que l'ukrainien, l'allemand et le polonais, étant donné que les descendants d'immigrants ont plus souvent déclaré l'anglais comme langue maternelle qu'au cours des décennies précédentes.

Il faut noter que les cas où la langue maternelle n'a pas été précisée rendent difficile la comparaison directe entre les données de 1971 et celles de 1976. En 1971, on a attribué une langue maternelle aux personnes qui n'en avaient pas indiqué. Pour quelle que soit la langue, les chiffres de 1976 sont donc inférieurs à ce qu'ils auraient été si l'on avait suivi la même procédure qu'en 1971 dans de tels cas.

**Langue officielle.** Le tableau 4.18 donne des chiffres du recensement de 1971 sur les personnes parlant l'une des deux langues officielles du Canada ou les deux, en les comparant aux chiffres de 1961. En 1971, 67.1% de l'ensemble de la population pouvait parler l'anglais uniquement, 18.0% le français uniquement, et 13.4%, les deux. Ces ratios représentent une faible augmentation de la proportion pouvant parler et le français et l'anglais par rapport au chiffre de 1961 (12.2%).

**Langue parlée à la maison.** Cette question a été introduite dans le recensement de 1971 sur la recommandation de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme et à la demande d'autres groupes. Elle donne un nouvel aperçu des langues au Canada, étant donné que certaines personnes, en particulier les immigrants, n'ont déclarée aucune des deux langues officielles comme langue le plus souvent parlée à la maison. Par contre, bien d'autres personnes ayant une langue maternelle autre que l'anglais n'utilisaient plus leur langue maternelle à la maison. Le tableau 4.16 révèle que 67.0% de la population parlait le plus souvent l'anglais à la maison, alors que 60.2% seulement avait déclaré l'anglais comme langue maternelle.

#### 4.3.3 Groupe ethnique, religion, lieu de naissance

En raison du caractère varié de la population canadienne, les chiffres fournis par les recensements décennaux sur des sujets tels que la composition ethnique et religieuse sont d'un intérêt général et continuellement en demande. Les tableaux 4.19 à 4.21 donnent les chiffres récapitulatifs extraits du recensement de 1971, et les chiffres correspondants des années antérieures.

**Groupes ethniques.** La composition ethnique de la population du Canada a considérablement varié en raison de nombreux facteurs, notamment des différences dans l'afflux et la provenance des immigrants. Ces dernières années, on a pu observer une diminution de la proportion du groupe des Îles britanniques et une augmentation correspondante de celle des groupes ethniques européens, sauf du groupe français. Par exemple, le premier groupe est tombé de 57.0% de l'ensemble de la population en 1901 à 44.6% en 1971, tandis que les autres groupes européens ont grimpé de 8.5% à 23.0%. Le groupe français est resté relativement stable, passant de 30.7% en 1901 à 28.7% en 1971. Le tableau 4.19 donne des chiffres pour 1971 relativement aux principaux groupes ethniques, ainsi que des données tirées des recensements de 1951 et 1961.

**Confessions religieuses.** Les chiffres du recensement ne mesurent pas la pratique religieuse ou le degré d'adhésion à un corps religieux en particulier. On demandait aux recensés d'indiquer une confession, une secte ou une communauté spécifique, ou «aucune religion» le cas échéant. D'après les chiffres du tableau 4.20, trois personnes sur quatre au Canada ont indiqué en 1971 l'une des trois confessions religieuses comportant le plus grand nombre de membres — Catholique romaine, Église Unie ou Église anglicane. Les groupes qui ont le plus progressé depuis 1961 sont les Témoins de Jéhovah et l'Église pentecostale. Aucune des grandes confessions religieuses n'a enregistré de baisse dans le nombre de ses adhérents au cours de la période 1961-71, mais les Églises anglicane, baptiste, luthérienne, presbytérienne et l'Église Unie figurent parmi celles qui ont subi des pertes en proportion de l'ensemble de la population.